

<b>Intitulé du poste :</b>	<b>CONDUCTEUR DE VEHICULE (BOM) EQUIPIER DE COLLECTE</b>	
<b>Activités</b>	<b>Compétences mobilisées</b>	
<p><b>Conducteur de véhicule (BOM) :</b> Les principales missions du conducteur sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- contrôler le parfait fonctionnement du véhicule avant tout départ de collecte,</li> <li>- compléter la fiche d'activité journalière,</li> <li>- conduire le véhicule pour la collecte des ordures ménagères ou la collecte sélective,</li> <li>- peser les déchets collectés,</li> <li>- vider les déchets aux endroits prévus,</li> <li>- laver la benne OM,</li> <li>- réaliser les petits entretiens (graissage, ...),</li> <li>- signaler toutes les anomalies au responsable,</li> <li>- aider à la collecte aux points de regroupement ou gros producteurs d'ordures ménagères.</li> </ul> <p>Les principales obligations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respecter les procédures et consignes de travail, ainsi que le règlement de collecte</li> <li>- respecter le code de la route et les consignes de sécurité imposées par le poste,</li> <li>- porter des vêtements haute signalisation (classe II) et de sécurité,</li> <li>- vérifier le matériel avant le départ de collecte (marche pieds, barre de maintien,...),</li> <li>- ne pas récupérer de déchets,</li> <li>- ne pas boire de boissons alcoolisées pendant le temps de travail,</li> <li>- ne pas faire de pause dans un débit de boissons, ni chez un particulier,</li> <li>- respecter les horaires de travail, en particulier l'heure de départ,</li> <li>- être présent au travail chaque jour prévu.</li> </ul> <p><b>Equipier de collecte :</b> Les principales missions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- collecter les bacs « ordures ménagères »</li> <li>- collecter les sacs de pré tri sélectif, après contrôle</li> <li>- ramasser les déchets ménagers tombés sur le sol</li> <li>- Nettoyer les sites (centre de transfert, déchèterie, usine de compostage,...)</li> </ul> <p>Les principales obligations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- respecter les procédures et consignes de travail, ainsi que le règlement de collecte</li> <li>- respecter les consignes de sécurité imposées par le poste,</li> </ul>	<p>Méthodes et techniques de bascule, Techniques de manutention, Fonctions élémentaires des appareillages de collecte, Outils et techniques de nettoyage, Protocoles de transport, Points et organisation de la collecte.</p>	
	<b>Connaissances</b>	
	<p>Consignes de tri sélectif, Mode opératoire de travail, Propriétés et dangerosité des déchets, Typologie des différents déchets et emballages, Règles et consignes d'hygiène et de sécurité Connaissance du territoire intercommunal Code de la route Démarche QSE</p>	
	<b>Expériences</b>	
	<p>Conduite de camions PL avec permis PL et FCOS à jour - EC serait un plus</p>	
	<b>Savoir faire</b>	
	<p>Conduire et manœuvrer les BOM Soulever les containers et les charger sur le lève-conteneur Mettre en œuvre les consignes de sécurité et prévenir les risques liés à la circulation, aux manœuvres du véhicule et à la manipulation des déchets.</p>	<p>Signaler à sa hiérarchie la présence de dépôts sauvages et les difficultés rencontrées, S'adapter aux situations. Nettoyer les matériels de collecte et vérifier leur bon fonctionnement Remplir les documents de suivi Rendre compte de son activité Travailler en équipe</p>
	<b>Savoir être</b>	
	<p>Réactif Rigoureux Vigilant Autonome Bon relationnel</p>	<p>Soucieux de la bonne qualité du service rendu et du respect des règles sécuritaires.</p>
	<b>Caractéristiques particulières</b>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- porter des vêtements haute signalisation (classe II) et de sécurité,</li> <li>- vérifier le matériel avant le départ de collecte (marche pieds, barre de maintien, ...) et signaler toute anomalie au chauffeur,</li> <li>- ne pas récupérer de déchets,</li> <li>- ne pas boire de boissons alcoolisées pendant le temps de travail,</li> <li>- ne pas s'arrêter dans un débit de boissons, ni chez un particulier,</li> <li>- respecter les horaires de travail, en particulier l'heure de départ,</li> <li>- être présent au travail chaque jour prévu.</li> </ul> <p>Par ailleurs, le conducteur peut être mis à disposition du service déchets (équipier de collecte, gardiennage de déchèterie, entretien, caractérisation...). <b>L'expérience en conduite ampliroll serait un plus</b></p>	<p><u>Organisationnelles et fonctionnelles</u> : Travail en extérieur, rotation des plannings, port de charges lourdes.</p> <p><u>Lieu d'embauche</u> : Crozon</p> <p><u>Réglementaires</u> : Port des EPI</p> <p style="text-align: center;"><b>Relation du poste</b></p> <p><u>Interne</u> : Chef d'équipe, DGS, Elus, autres agents de la collectivité</p> <p><u>Externe</u> : usagers, prestataires privés, agents des communes de la collectivité.</p> <p style="text-align: center;"><b>Descriptifs</b></p> <p>Horaires fixes avec amplitude variable en fonction des heures de collecte (du lundi au vendredi)</p> <p><u>Horaires fixes</u> : de 5H00 à 12H00 (collecte)</p> <p><u>Horaires fixes</u> : de 9H00 à 12H00 – 13H30 à 18H00 (déchèterie)</p> <p><b>Particularité du travail les jours fériés et le samedi (1/2)</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Situation statutaire du poste</b></p>
	<p>CDD de droit privé d'une durée de 7 mois à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021</p> <p>Temps complet ou non</p> <p>Convention collective nationale des activités du déchet du 11 mai 2000</p> <p style="text-align: center;"><b>Situation dans l'organigramme</b></p> <p>Pôle : Environnement / service déchets</p> <p>Responsable hiérarchique : responsable technique</p>

Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> juin 2021.

### Candidatures à adresser à :

M. le Président de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime – ZA de Kerdanvez – BP 25 – 29160 CROZON, **avant le vendredi 30 avril 2021 12h00.**